



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 73739

## Texte de la question

M. Franck Gilard attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la perte de qualité des services rendus sur les lignes SNCF. De fait, de nombreux usagers des lignes Gisors-Paris et Vernon-Paris nous alertent très régulièrement sur les graves difficultés qu'ils rencontrent lors de leur transport. En effet, beaucoup de domaines sont en constante aggravation : retards et défaillances de l'exploitation, grèves, pannes diverses, signalisation défectueuse, inconfort, toilettes hors d'usage, portes bloquées, état des sièges sales et dégradés, allongement de la durée du trajet, etc. Rappelons que les milliers d'usagers quotidiens de ces lignes prennent le train pour se rendre à leur travail et acquittent un titre de transport dont le prix peut s'avérer important, notamment pour les populations les plus modestes. En conséquence, il souhaiterait savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour favoriser un service de qualité.

## Texte de la réponse

L'attention du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer est attirée sur la perte de qualité et les dysfonctionnements constatés par les usagers des lignes SNCF Vernon-Paris et Gisors-Paris qui affectent la régularité et le confort du service. S'agissant plus particulièrement de la desserte Paris-Vernon qui constitue une partie de la ligne Paris-Le Havre, plusieurs mesures ont été engagées pour améliorer la régularité du service sur cette ligne. La SNCF est intervenue auprès des autorités administratives pour que les perturbations engendrées par les accidents soient traités le plus rapidement possible. Par ailleurs, un programme de clôture des voies, débuté en octobre 2005, est en cours de réalisation dans la région de Rouen pour limiter les pénétrations et les divagations d'animaux dans les emprises SNCF. Les locomotives les plus anciennes encore en service sur cette ligne seront progressivement remplacées par des locomotives plus récentes à partir de fin 2006. La SNCF prévoit un programme d'investissement, échelonné de 2007 à 2009, de 130 millions d'euros pour la modernisation du matériel corail, dont une partie pourrait concerner le matériel circulant sur la ligne Paris-Vernon-Le Havre. Concernant l'exploitation de ces lignes, des aménagements visant à augmenter les possibilités de dépassement des trains lents par les trains rapides, financés dans le cadre du CPER. Ile-de-France, sont en cours entre Paris et Mantes. Ils permettront une meilleure robustesse de l'exploitation, en évitant les effets boule de neige et permettront un retour plus rapide à la normale après un incident. L'ensemble de ces actions devrait concourir à améliorer la qualité du service offert sur ces deux lignes et remédier aux désagréments rencontrés par leurs usagers.

## Données clés

**Auteur :** [M. Franck Gilard](#)

**Circonscription :** Eure (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73739

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé** : transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire** : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 20 septembre 2005, page 8673

**Réponse publiée le** : 11 juillet 2006, page 7387